



MAP : 02/10/2011

Composition du Conseil national des droits de l'Homme (bulletin officiel)

Voici la liste des membres composant le CNDH:

- Huit membres nommés par Sa Majesté le Roi:
- Mlle Myriem Khrouz, journaliste, correspondante du magazine l'Express International, collaboratrice des magazines Economica, Le Soir-échos.
- M. Noureddine Mouaddib, président fondateur de l'Université internationale de Rabat et professeur des Universités de France.
- M. Mohamed Sghir Janjar, docteur en anthropologie et directeur - adjoint de la Fondation du Roi Abdul-Aziz pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines de Casablanca, directeur de la revue Prologues.
- Mme Najat El Mekkaoui, professeur en économie à l'Université Paris Dauphine et à l'Université d'Oxford et de Warwick, consultante auprès de nombreux organismes dont la CDG.
- M. Said Benarbia, juriste, conseiller juridique au sein de la Commission internationale des juristes, ONG internationale des droits de l'Homme basée à Genève.
- Mme Najat Maalla Mjid, pédiatre, fondatrice de l'association Bayti, Rapporteur Spécial auprès des Nations Unies et ex-membre du CCDH.
- M. Elie Elbaz, universitaire, professeur de droit à l'Université Hassan II, Casablanca.

- Mme Saadia Wadah, avocate, membre d'une association de défense des droits des femmes, Casablanca.

Onze membres proposés par les ONG représentatives et actives dans le domaine des droits de l'Homme :

- M. Abderrahim Kassou architecte, président de l'association Casa mémoire et de l'association Fabrique culturelle.

- Mme Jamila Sayouri, Avocate, vice-présidente de l'Association " Adala ".

- Mme Rabéa Naciri, ex-présidente de l'Association démocratique des femmes du Maroc et membre du comité exécutif du Réseau euro-méditerranéen des droits humains, professeur universitaire à la faculté des lettres et sciences humaines de Rabat.

- Mme Zohra Sadik, vice-présidente de la Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes (FLDDF), coordinatrice du collectif des associations de femmes et membres de plusieurs commissions pour les droits des femmes et de l'éducation.

- Mme Soumia Amrani, fonctionnaire, membre du conseil consultatif du Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme, et de plusieurs associations de défense des droits des handicapés.

- Mlle Houria Es Slami, directrice exécutive de la fondation Driss Benzekri pour les droits humains et la démocratie, membre du Comité de coordination des familles des disparus et des victimes de la disparition forcée au Maroc.

- M. Mohamed Habib Belkouch, président du Centre d'études en droits humains et démocratie.

- M. Abdessalam Moussaoui Chefchaoui, enseignant, membre du Forum Marocain pour la vérité et la justice.

- M. Omar Battas, enseignant à la faculté de médecine de Casablanca et au CHU Ibn Rochd, membre de plusieurs associations médicales, ancien expert auprès de l'IER et du CCDH

-M. Ahmed Berkia, Inspecteur divisionnaire en chef, chef de service de formation de formateurs à la Direction de lutte contre l'analphabétisme. Membre fondateur et vice-président du Forum Maroc Handi-Droits. - M. Saïd Raji, Directeur exécutif de l'Observatoire national des droits de l'enfant.

Quatre membres proposés par le président de la Chambre des Représentants:

- Mme Naima Khaldoun, diplômée de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) en philosophie. Députée, présidente du Forum des femmes parlementaires, présidente de l'Organisation des femmes istiqlaliennes.

- Mme Nazha Alaoui, avocate, députée. Membre fondateur de l'Union de l'Action Féminine. Coordinatrice de Réseau des Femmes pour Femmes. Directrice du Centre d'écoute Annajda pour le soutien des femmes et des enfants victimes de violence.

- M. Mohamed Ayat, conseiller juridique principal au bureau du Procureur au Tribunal Pénal International du Rwanda. Titulaire d'un doctorat d'Etat en droit pénal et criminologie. - Mme Saadia Belmir, Conseiller au cabinet du ministre de la Justice, Docteur en droit et experte auprès du Comité des Nations Unies contre la torture.



MAP : 01/10/2011

Signature à Rabat de 6 conventions de partenariat pour la mise en oeuvre de la stratégie Maroc Export Plus

Rabat - Six conventions de partenariat, dotées d'un montant global de 1,162 milliard de dirhams, ont été signées vendredi à Rabat, dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie Maroc Export Plus.

Signées lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar, et le ministre du Commerce extérieur, Abdellatif Maâzouz, ces conventions portent sur l'appui financier aux entreprises exportatrices et aux consortiums d'exportation, la réalisation d'un audit à l'export au profit des exportateurs, la formation au commerce international, la certification des petits et moyens producteurs, et l'internationalisation des salons dédiés à la production nationale.

Il s'agit d'une première convention signée entre les ministères de l'Economie et des Finances et du Commerce extérieur, le Centre marocain de promotion des exportations (CMPE) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), visant à faire profiter 375 entreprises

exportatrices ou potentiellement exportatrices, durant la période 2011-2017, d'un appui financier pour la prise en charge partielle de charges liées aux actions de promotion des exportations.

La deuxième convention scellée entre les mêmes parties, prévoit un programme d'appui financier et technique à la constitution et le développement de 55 consortiums d'exportation sur la période 2011-2015.

La mise en place d'un dispositif d'audit à l'export ciblant 1.000 entreprises pendant la période 2011-2015, fait l'objet de la troisième convention signée également avec le CMPE et la CGEM.

Par ailleurs, les ministères de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Enseignement supérieur, la CGEM, l'Université internationale de Rabat et l'Université Al Akhawayn s'engagent, en vertu d'une convention de partenariat, à mettre en place dans sept universités marocaines une formation diplômante de type Master, ainsi qu'une formation continue en matière de commerce international, au profit de 2.200 personnes durant la période 2011-2016.

Il s'agit aussi, pour la cinquième convention de partenariat, signée entre les ministères de l'Economie et des finances et du Commerce extérieur et l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE), de mettre en place un programme de certification de 3.818 petits et moyens producteurs portant sur une superficie globale de 10.450 hectares et 158 infrastructures.

Enfin, la dernière convention, signée entre les mêmes parties, prévoit un soutien financier à l'OCE pour l'internationalisation de cinq salons dédiés aux secteurs des nouvelles technologies et de l'offshoring, des produits de terroir, et des industries pharmaceutiques, électriques et de l'automobile.

Intervenant à cette occasion, M. Mezouar a souligné que la signature de ces conventions intervient dans un contexte “où la question de l'exportation devient essentielle”, rappelant que le gouvernement en a fait un défi stratégique.

Selon lui, le pouvoir de pénétration des exportations marocaines reste tributaire de deux éléments fondamentaux, à savoir la diversification et l'amélioration de la qualité des produits.

Le ministre s'est félicité, par ailleurs, de l'attention particulière portée à l'exportation des principaux métiers mondiaux du Maroc, ainsi qu'au développement des consortiums qui sont “un outil efficace” pour la promotion des exportations marocaines.

M. Maâzouz a, quant à lui, enregistré avec satisfaction l'augmentation de 20 pc du volume des exportations au titre de l'année 2011, qui constitue “une hausse importante par rapport à notre voisinage”.

Il a, de même, relevé que la part des exportations du PIB a enregistré cette année une hausse de 3,4%, ce qui montre que “l'exportation est devenue un véritable levier de croissance pour l'économie marocaine”.

En ce qui concerne les conventions signées, M. Maâzouz s'est félicité de l'importance accordée à la certification des petits et moyens producteurs agricoles qui “permettra de regrouper autour d'une offre bien organisée, les petits producteurs exerçant dans des périmètres qui ne sont pas couverts par les agrégations prévues dans le cadre du Plan Maroc Vert”.

Abordant la partie formation, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Ahmed Akhchichine, a mis l'accent sur deux dimensions qu'il juge fondamentales pour l'atteinte des objectifs fixés, à savoir la maîtrise des langues et des règlements des pays ciblés par la stratégie Maroc Expo Plus.

Il a fait savoir, à cet égard, que de nouvelles filières de formation universitaire ont été ouvertes en matière de langues.

Outre la formation, Mohamed Horani, président de la CGEM, estime prioritaire d'augmenter le nombre des exportateurs marocains.

”On ne dispose pas d'assez d'exportateurs. En tout et pour tout, une centaine d'exportateurs assurent près de 80% des exportations“, fait-il remarquer.

MAP

Édition N° 3627 du 03/09/2011

Université Internationale de Rabat : Diyar Al Madina rejoint le tour de table

Une convention l'a officialisé

Objectif: la gestion de la cité universitaire

Une capacité d'accueil de 430 lits avec 276 chambres

L'Université Internationale de Rabat (UIR) continue sur sa lancée novatrice. Aujourd'hui, elle offre à ses étudiants un campus conçu selon les normes internationales. Sa gestion a été confiée à Diyar Al Madina, filiale de CDG Développement. Pour ce faire, Noureddine Mouaddib, président de l'UIR, et Faïçal Belhassan, DG de Diyar Al Madina, ont récemment paraphé une convention qui fixe les modalités de cette gestion. «Notre stratégie est de nous concentrer sur notre métier de l'enseignement et de la recherche et de confier tout ce qui est services aux professionnels du secteur», souligne Nourredine Mouaddib. Pour Hamid Abdellaoui, secrétaire général de l'université, le choix de Diyar Al Madina s'explique par son expérience. «Cet opérateur est le seul sur le marché national à disposer de l'expertise et du savoir-faire dans ce domaine», précise-t-il.

Après Bayt Al Maârifa, Dyar Al Madina confirme encore une fois son positionnement en faveur de la réalisation des résidences universitaires. Dans le cadre de ce partenariat, ce spécialiste de la gestion locative a mis à la disposition de l'UIR «un produit novateur qui diffère des autres cités universitaires». En effet, cette résidence s'étale sur une superficie de 9.500 m² avec une capacité d'accueil de 430 lits et qui atteindra à terme 2.580.

La première tranche de ce projet a été ouverte aux étudiants le 17 de ce mois. Le coût de la réalisation est estimé à 80 millions de DH. Elle comporte 276 chambres totalement équipées (matelas, bureaux, kitchenettes, douches). Dans ce total, il y a 156 chambres doubles et 120

individuelles.

Le prix du loyer varie en fonction du type de la chambre: 2.200 DH pour les singles et 3.400 pour les doubles. «A l'heure actuelle, 350 réservations sont faites et 200 étudiants sont déjà installés. Il s'agit d'étudiants en provenance de tout le Maroc y compris de Rabat», a précisé le président de l'université. Pour Faïçal Belhassan, «les R'batis qui sont inscrits à l'UIR ont également souhaité avoir une chambre dans la cité. Ils veulent rester dans leur milieu étudiantin. Pour eux, il ne s'agit pas d'un simple espace d'habitation mais également d'un lieu partagé entre eux».

Au-delà du logement, cette résidence s'est dotée d'espaces wifi, de salons d'accueil pour les visiteurs, de salles d'études et de commerces. Des espaces verts ont été également aménagés tout autour de cette cité. L'idée est d'offrir toutes les conditions pour le bien-être des étudiants. Diyar Al Madina a également mis en place un système renforcé de gardiennage et de télésurveillance en permanence. Une attention particulière a été accordée aux aspects sécuritaires. «Nous recevons des étudiants et nous avons la responsabilité d'assurer leur sécurité», précise le SG de l'université. L'entretien des chambres n'est pas du reste. Des équipes sont mises en place pour assurer l'hygiène et répondre aux besoins des résidents.

En marge de cette cérémonie de signature, le président de l'université et le DG de Diyar Al Madina ont également procédé à l'inauguration officielle du premier bâtiment de l'université dédié à l'enseignement. Celui-ci comprend une partie académique et administrative et une autre réservée à l'enseignement (classes et amphithéâtres). D'une capacité de 1.200 étudiants, cet espace a été construit sur une superficie de 10.500 m².

D'autres bâtiments à construire

Sur une enveloppe budgétaire de 1,2 milliard de DH, l'université a investi 250 millions de DH pour la mise en place du bâtiment et de la cité ainsi que les voiries et l'assainissement destinés à l'aménagement du terrain. Pour les 4 années à venir, elle prévoit la construction de 5 autres bâtiments qui recevront près de 6.000 étudiants. Pour l'année prochaine, elle accueillera 500 étudiants.

Soumaya BENCHERKI

L'Université internationale tient son premier campus

Publié le : 30.09.2011 | 17h09

La gestion du nouveau campus de l'Université internationale de Rabat est désormais entre les mains de Dyar Al Madina (une filiale de CDG Développement) suite à une convention signée, mardi 27 septembre, entre les deux parties.

Cette résidence universitaire, dont les travaux viennent tout juste d'être achevés, offre une capacité d'accueil de 432 lits, dont 200 qui sont d'ores et déjà occupés. « Le bâtiment, réservé au logement des étudiants, dispose de chambres doubles et autres simples. Le prix pour les premières est de 3 400 DH par mois, à partager entre les deux colocataires, tandis que pour les deuxièmes, la mensualité est de 2 200 DH. » précise Nouredine Mouaddib, président de l'UIR. Par ailleurs, ce dernier confirme que la gestion de ce nouveau campus « n'a pas été hasardement confiée à Dyar Al Madina, bien au contraire, puisque cette filiale de la CDG Développement a fait preuve, auparavant, de beaucoup de professionnalisme en la matière. Ceci nous garantit une gestion optimale de nos résidences ». Des propos affirmés et complétés, chiffres à l'appui, par Faissal Belhassani, directeur général de Dyar Al Madina : « Notre société a déployé pendant les trois dernières années des efforts soutenus de prospection et d'accompagnement des universités à travers le Royaume, lesquels ont abouti à la réalisation de 2 200 lits, une capacité qui sera portée à 6 000 lits à moyen terme. Nous tenons donc à contribuer au mieux à la résorption du déficit en termes de logement étudiant, ce qui est nécessaire lorsqu'on sait que seuls 12% des universitaires sont pris en charge par l'Etat, en matière de logement ».

A noter que cette résidence, «réalisée dans le respect des normes internationales », propose d'après Abdelhamid Abdellaoui, secrétaire général de l'UIR, « un cadre de vie attractif comprenant des équipements et mobiliers modernes, tels que des espaces wifi et des salles d'études, ainsi que divers services comme le nettoyage régulier des chambres ou aussi le gardiennage 24h/24 ».

Témoignages

Soukaina de Marrakech : Je suis locataire au campus de l'UIR et je trouve qu'on a tout ce qu'il nous faut. Le seul bémol c'est qu'on est très loin de la ville, donc on s'ennuie un peu. A part cela, tout est nickel et toute l'équipe fait en sorte qu'on ne manque de rien. Aya de Tanger : Nous avons ici un environnement idéal pour travailler. On s'est fait de nouveaux amis dès le premier jour, et là nous sommes comme une famille, on s'entraide, on travaille en

groupe. Certes, au début il y avait beaucoup de problèmes concernant les pannes d'électricité et les fuites d'eau, mais maintenant c'est parfait, on ne peut pas demander mieux !

Par Amr Alem* | LE MATIN



Le 02/10/2011

Le campus universitaire UIR ouvre ses portes

Quand deux grands groupes en l'occurrence la CDG Développement, à travers sa filiale Dyar Al Madina, et l'Université internationale de Rabat s'unissent, ce n'est pas pour faire dans la dentelle.

Le management du nouveau campus de l'UIR en est la parfaite illustration puisque désormais ce bâtiment flambant neuf (lire l'encadré) sera géré par Dyar Al Madina. Pour mener à bien cette mission, une convention de gestion de la résidence a été signée le 27 septembre 2011, au siège de l'UIR, entre MM. Faisal Belhassani, Directeur Général de Dyar Al Madina, Nouredine Mouaddib, Président de l'Université Internationale de Rabat et Mohammed Khalid Laaraichi, Administrateur de la Foncière de l'UIR. A cette cérémonie de signatures, on a noté également la présence de plusieurs responsables de CDG Développement et de Dyar Al Madina ainsi que d'autres responsables et enseignants de l'UIR. Selon les participants, cette convention s'inscrit dans un souci permanent d'offrir à ses étudiants un cadre d'études approprié, dans des conditions de vie agréable. Une reconnaissance du savoir-faire de Dyar Al Madina, laquelle confirme ainsi son positionnement engagé en faveur de la réalisation et/ou de la gestion de résidences universitaires et ce, afin de contribuer au bien-être des étudiants et à l'amélioration des conditions de leur hébergement.

D'ailleurs, la filiale de CDG Développement a déjà développé plus de 2 000 lits, qu'elle gère au niveau des villes de Rabat, El Jadida et Meknès. D'autres projets sont en cours de réalisation ou en phase d'études dans d'autres villes, notamment à Casablanca, Mohammedia et Fès. Pour donner un avant goût de cette somptueuse résidence, il faut souligner que le campus dispose de chambres spacieuses, ensoleillées et bien aérées.

D'une architecture agréable, elles proposent également les équipements tels que les matelas et les couvertures, les tables de nuit et les placards aménagés, les bureaux avec chaises, kitchenette, lavabo, douche et coin d'eau. Fermée et sécurisée, la résidence offre par ailleurs diverses prestations aux étudiants, dont notamment le nettoyage des chambres et des parties communes, pour un maximum d'hygiène et de confort, la mise à disposition d'une équipe d'entretien dédiée, pour répondre à des besoins immédiats, tout comme le gardiennage et la télésurveillance 24h/24 et 7j/7 pour un contrôle permanent des chambres, un contact en continu avec les parents des étudiants ainsi qu'un règlement intérieur régissant la vie commune au sein de la résidence et les rapports entre étudiants et ceux avec la Direction.

M.S.

Campus UIR en bref Bâtiment innovant, attrayant, le campus universitaire de l'UIR, où confort et convivialité se côtoient, attire tous les regards. D'une capacité d'accueil, de 432 lits, puis 2 580 lits à terme, le campus est conçu pour vie meilleure. Dans un souci permanent d'offrir à ses étudiants un cadre d'études approprié, dans des conditions de vie agréable, l'Université Internationale de Rabat (IUR) a réalisé, en partenariat avec la Foncière de l'UIR, un campus universitaire de 20 hectares à quelques kilomètres de la forêt de la Maâmoura. La 1ère tranche de ce projet, réalisée au coût de 80 MDH a été ouverte aux étudiants depuis le 17 septembre 2011. Elle comporte 276 chambres, réparties en 156 chambres doubles et 120 chambres individuelles.

Dyar Al Madina : ouverture du campus L'Université Internationale de Rabat

VENREDI, 30 SEPTEMBRE 2011 15:21



L'Université Internationale de Rabat accompagne sa rentrée 2011/2012 par l'ouverture de son nouveau campus, confié en gestion clés en main à Dyar Al Madina, filiale de CDG Développement.

La 1ère tranche de ce projet, d'un coût de 80 MDH, a été ouverte aux étudiants depuis le 17 septembre 2011 et comporte 276 chambres.